



## Annonce légale

**PUBLICATION** 13/02/2023  
**SUPPORT** [www.le-tout-lyon.fr](http://www.le-tout-lyon.fr)

**RÉFÉRENCE** T23082626

### Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Blanche-Marie VINCENT, notaire à LYON, le 9 Février 2023, M. Jean Raymond Julien BLANCHET, retraité, né le 6 septembre 1942 et Mme Arlette Jeanne Joséphine PELLET, retraitée, née le 28 mars 1943, demeurant à CHARLY (69390) 178 chemin du Contantin, Mariés à la mairie de LYON 5ÈME ARRONDISSEMENT (69005) le 27 juin 1970 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Pierre BOUVIER, notaire LYON commis en qualité de suppléant de Maître Michel GONSSOLIN, notaire à GIVORS (69700), le 22 juin 1970, ont adopté, pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au profit du conjoint survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Blanche-Marie VINCENT, notaire à LYON, 26 rue Bellecordière. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance compétent.



Lien de publication

[www.le-tout-lyon.fr/annonce-legale-b1c9420bf1a50c2ec49f35e811499632680e2153.html](http://www.le-tout-lyon.fr/annonce-legale-b1c9420bf1a50c2ec49f35e811499632680e2153.html)